

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

JANVIER 2021

N° 263

Presqu'île de charme



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





| ÉDITO

C'est avec soulagement que nous voyons l'année 2020 s'achever. Malheureusement, tout n'est pas derrière nous et de nombreux défis sont encore à relever avant de pouvoir retrouver notre vie d'avant la COVID et notre art de vivre à la française qui nous manque tant.

La situation sanitaire semble en passe d'être résolue grâce à l'arrivée sur le marché de nouveaux vaccins qui sonnent comme une promesse auprès de la population mondiale mais le retour à une situation normale n'est pas prévu avant plusieurs mois.

Malgré les derniers mois, hors du commun, que nous venons de traverser ensemble et les épreuves que l'année 2020 a mises sur nos routes, nous avons réussi à puiser en chacun d'entre nous des ressources jusqu'alors insoupçonnées d'entraide et de solidarité qui laissent à penser que nous pourrions nous relever grandis de cette épreuve.

Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement, tous les anciens et nouveaux élus, agents communaux et métropolitains, commerçants mais aussi bénévoles, qui se sont mobilisés au plus fort de la crise sanitaire, d'avoir fait preuve de résilience pour permettre aux Mandréens de faire face

à cette situation sanitaire dégradée inédite.

Après cette année 2020 singulière, l'année 2021 devrait voir débiter les nouvelles réalisations prévues dans le programme de la nouvelle équipe municipale comme les travaux pour les foyers des jeunes et des anciens, la renaturalisation de la plage de la Coudoulière ou encore la mise en place de la consultation citoyenne. Les études sur la propriété Fliche continueront encore cette année et permettront de peaufiner ce projet afin qu'il soit à la hauteur de nos ambitions et qu'il vienne enrichir notre commune d'un patrimoine exceptionnel.

Plus que jamais cette nouvelle année est pleine d'espoir et j'adresse à chacun et chacune d'entre vous tous mes vœux de bonheur et surtout de santé.

Je vous souhaite à tous une très belle année 2021.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



| NOS JOIES, NOS PEINES... |

VIVE LES BÉBÉS !

César GARINO 23/11/2020
Léon VIVION PEIRACHE 03/12/2020
Santino LE JEUNE DE CARVALHO 17/12/2020

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Maria GIBELLI née RUIZ BELMONTE
18/11/2020 90 ans
Renée HILENBRAND née DOUCET
20/11/2020 101 ans
Anne BARNIER née TARIEL
24/11/2020 93 ans
Nancy BIGRE née BARAJA
04/12/2020 88 ans
Evelyne VAN LIGTEN née MAUNIER
08/12/2020 90 ans
Marie FORT née MIDALY
08/12/2020 85 ans
Micheline MAIRE née PARROT
14/12/2020 76 ans
Paulette GALAND née COPPOLA
16/12/2020 90 ans

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18h00 à 08h00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : viecite@ville-saintmandrier.fr

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur
www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, associations, Patrick LECONTE
Impression : Imprimerie Joubert
06517 CARROS

ACTUALITÉ MUNICIPALE

Projet FLICHE BERGIS

LE CONSTAT

Centre aéré : Force est de constater que d'année en année, le centre aéré créé il y a plus de 20 ans par Alain Ballester, remporte un franc succès. Nous avons été obligés de créer récemment une liste d'attente pour faire bénéficier un maximum de familles des services du centre aéré, notamment en été.

En outre, l'activité se déroule dans des locaux scolaires, pas toujours adaptés et cela nécessite à chaque ouverture ou fermeture du centre aéré, de déménager du matériel et de nettoyer des locaux.

CNR : Chaque année, le Conservatoire national de Région qui est géré par la Métropole, permet à 80 /100 personnes de bénéficier de cours de musique comme dans la ville centre de Toulon. Dernièrement, le CNR a créé une classe d'orchestre dans deux de nos écoles.

Mais ces locaux qui se situent au Pin Rolland sont mal adaptés, vétustes et trop petits, ce qui oblige la Métropole à louer une salle de la Chapelle.

Face à ces deux constats, nous avons pensé à relocaliser ces deux activités dans le cadre de la restauration de la propriété Fliche.

LE PROJET

Il se situe dans la propriété Fliche qui a été préemptée à notre demande par l'EPFR, sur la parcelle 51 pour le bâtiment et 16 pour le parking, parcelles que nous avons rachetées à l'EPFR.

Le grand principe est de localiser le centre aéré en partie basse du futur bâtiment afin que les enfants puissent bénéficier de la pinède qui se trouve à l'arrière de la propriété qui ne sera pas accessible aux véhicules sauf ceux de service pour l'entretien.

Le CNR quant à lui sera localisé en partie haute afin de pouvoir bénéficier de la hauteur sous toit pour faire un auditorium.

Sur ces bases et après appel d'offres, une étude de faisabilité a été réalisée par un groupement comprenant architecte, programmiste et bureau d'étude environnemental.

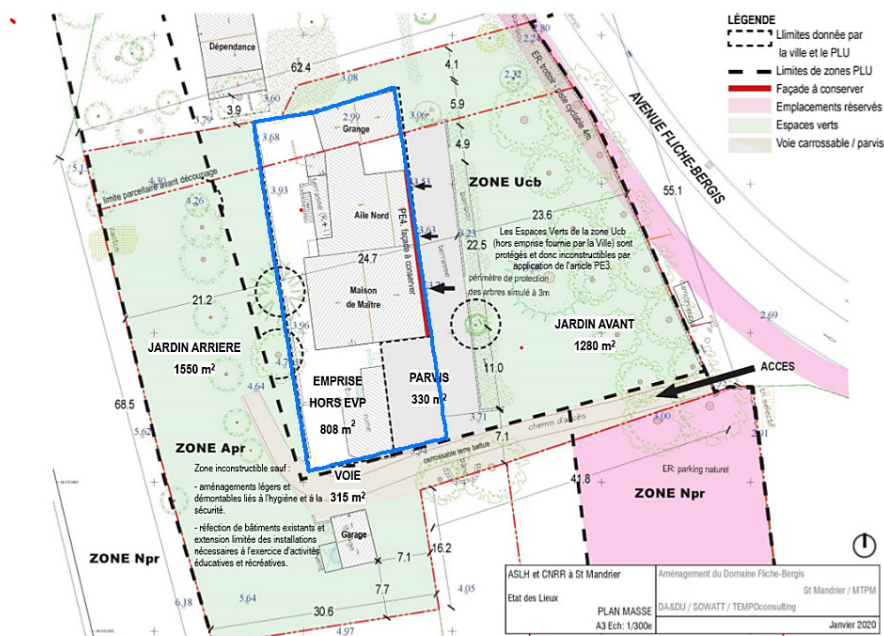
Au cours de cette étude, la responsable du centre aéré et la Métropole, nous ont défini leurs besoins en surface pour ces deux activités, et nous avons estimé les besoins des services annexes.



PROJET ARCHITECTURAL

La commune a souhaité limiter l'emprise du projet au terrain occupé par les bâtiments, les annexes et le sous-sol utilisé par les réseaux divers. Cette emprise est comprise entre la restanque qui définit la limite de la zone naturelle et le bout du parvis qui donne sur l'entrée de la propriété.

Nous souhaitons conserver la façade de la maison de maître ainsi que les murs de refends si leur solidité le permet. La façade arrière sera totalement reconstruite en droite ligne. La ruine qui se trouve à proximité sera intégrée au bâtiment principal. Une partie du parvis servira à l'accueil des enfants du centre aéré, peut-être sous la forme d'une verrière. L'entrée du CNR sera dissociée de celle du centre aéré, et l'accès du CNR sera assuré par un ascenseur. Les bâtiments seront équipés de panneaux photovoltaïques et de chauffe-eau solaire.

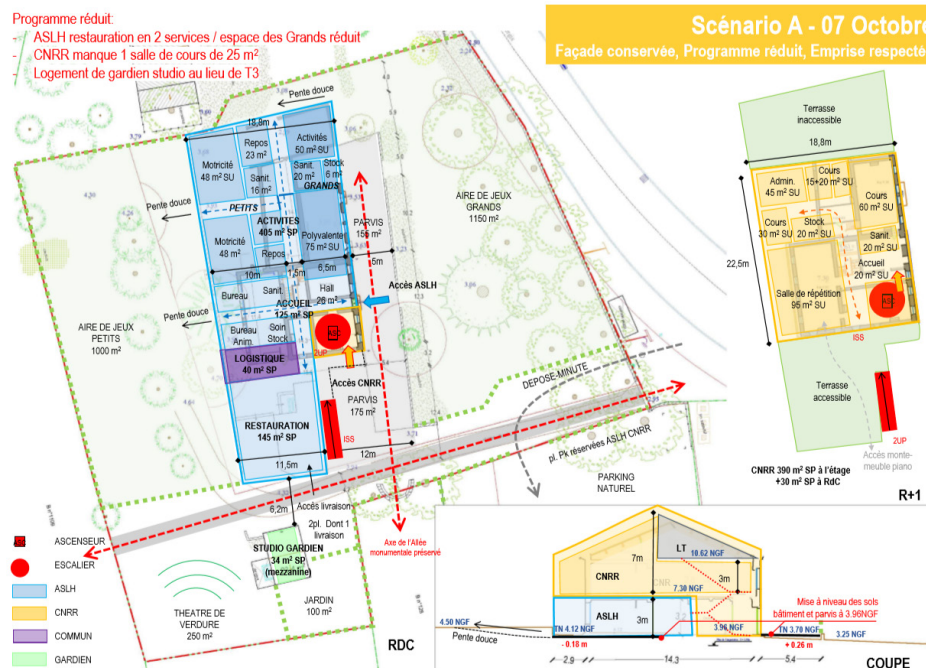


PROGRAMME DÉFINITIF

Les directions des deux activités ayant revus leurs prétentions, les programmes définitifs qui serviront de base aux études définitives sont les suivantes.

- Centre aéré, 112 enfants et une surface intérieure de 616 m²
- CNR, 111 élèves et une surface intérieure de 355 m²

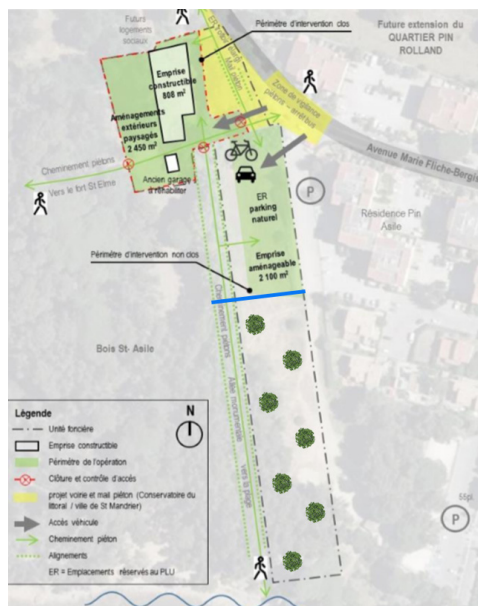
Sur la base des éléments précités, le scénario retenu est le suivant, le parvis n'ayant pas été traité car il pourrait être sous forme de verrière servant à l'accueil des familles fréquentant le centre aéré.



ACCÈS

Compte tenu de la fréquentation du site estimée en période de haute fréquentation à 150 personnes, il était nécessaire de prévoir un parking pour permettre l'accueil des véhicules des personnes fréquentant le site, mais aussi la possibilité d'y accéder à pied ou en vélo.

Le terrain acquis par la commune à l'EPFR sera scindé en deux, une partie sera réservée à du parking, l'autre partie vient d'être replantée en pin parasol. Le schéma ci-contre décrit les accès possibles.



PLANNING

Les pré études ayant été terminées nous passons dans la phase de maîtrise d'œuvre qui débouchera sur un permis de construire et sur le cahier des charges nous permettant de choisir par appel d'offre une entreprise de construction.

Un groupement de maîtrise œuvre a été retenu et cette décision fait l'objet d'une délibération à ce conseil municipal. Compte tenu des études et du permis de construire, nous envisageons un début de travaux pour septembre 2021 et une réception en 2023.

FINANCEMENT

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 5 175 000 € qui seront financés sur 4 années budgétaires.

Ils seront financés par une participation de la Métropole à hauteur de 40%, soit 2 040 000 €, par des subventions estimées à 1 335 000 €, par un remboursement de TVA de 848 000 €, soit un auto financement à hauteur de 500 000 €.

CNRACL

La Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procèdera au renouvellement de son conseil d'administration du 1^{er} au 15 mars 2021.

L'élection aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspondance.

La liste des agents retraités de la Commune de Saint-Mandrier est affichée devant le Poste de Police.

BOURSE de rentrée scolaire aux bacheliers

Les étudiants ayant été reçus au baccalauréat 2020 et poursuivant leurs études ou une formation professionnelle peuvent bénéficier d'une bourse de 250 € suivant les ressources et la situation de la famille.

Veillez contacter le secrétariat du CCAS au 04.94.11.24.56.

Véronique VIENOT
Adjointe déléguée à l'Action Sociale et aux Personnes Agées

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE

MÉMOIRE DE CONFINEMENT
la Métropole Toulon Provence Méditerranée collecte vos archives

La Métropole Toulon Provence Méditerranée fait appel aux témoignages des habitants du territoire pour garder en mémoire cet épisode inédit qui marquera la mémoire collective et individuelle. Photos, textes, vidéos, sons... Toutes les contributions sont les bienvenues ! Rendez-vous à l'accueil de la Mairie pour déposer vos dons...

Pour les documents dématérialisés en formats .pdf, .jpeg, .mp3, .mp4 ou .mkv et d'une taille maximum de 20 Mo, envoi à archives@metropoletpm.fr, accompagné du formulaire de don (à retirer en mairie ou sur le site Internet de la ville) dûment complété, signé et daté.

Gilles VINCENT
Maire

Buono annado ben granado e ben acumpagnado

● JOUR DE L'AN :

Quand l'aube du jour de l'an est claire, ce sera une année à fruits.

Autrefois, les enfants faisaient le tour des amis et connaissances pour recevoir une pièce de monnaie, une poignée de figues ou de noix, des friandises. La première visite était pour les grands parents puis aux différents membres de la famille par ancienneté d'âge. Après les embrassades et les vœux, on dégustait la cerise ou le pruneau à l'eau de vie et l'on donnait aux enfants leurs étrennes.



Adoration des Mages (Gaspard, Melchior et Balthazar), par Altdorfer, huile sur tilleul, vers 1530, musée Städel

● LES ROIS :

Dans la tradition chrétienne, on fête « l'Épiphanie », du grec "apparition", qui correspond à la présentation de Jésus aux Rois Mages, le 6 janvier.

Les Romains, eux, fêtaient le solstice d'hiver, en partageant un gâteau dans lequel était cachée une fève. Celui qui la trouvait était le roi de la fête. Sous l'Ancien Régime, on lui donna le nom de "gâteau des Rois" car on l'offrait à la période des impôts payés au Seigneur dont on dépendait. Traditions païenne et chrétienne confondues pour aboutir à notre fête des rois actuelle.

Dans la tradition provençale, la brioche en forme de couronne « lou reiaume », parfumée à la fleur d'oranger et décorée de fruits confits et de grains de sucre, remplace la galette à la frangipane.



On y trouve « uno favo qui designe lou rèi » (une fève qui désigne le roi).

La fève est aujourd'hui remplacée par une figurine en plastique ou en porcelaine qui fait la joie des fabophiles, ses collectionneurs passionnés.

Le rituel veut que le gâteau soit porté par le plus jeune. Il est coupé et les parts sont mélangées afin que ce soit réellement le sort qui décide... Ensuite, sans regarder, l'enfant prend les parts au hasard et les distribue selon la hiérarchie familiale. Celui qui obtient la fève qui se trouve à l'intérieur sera désigné comme le roi et portera alors une couronne de papier, mais devra aussi offrir une autre galette à partager. En Provence, on aime à raconter que les « grinchous » (les avares) n'hésitaient pas à avaler la fève pour ne pas avoir à offrir une nouvelle galette.

Sources : « Le folklore de la Provence (Claude Seignolle), Langue d'Oc et culture régionale à l'école (livret « Lei fèsto d'ivèr »), l'Almanach Provençal 2000, Blog tableau-provence.com

LES DICTONS DU MOIS :

« Bèu tèms pèr li Rèi, granierado de blad. »
Beau temps pour les Rois, plein grenier de blé.

« Per la candelouso, lou loup souarte de sa cauno. Fa tres tour, si freto l'orle de l'ouriho e dis : ploure o nevo quaranto jour d'ivèr l'a ancora. Ploure vo noun quaranto jour d'ivèr li soun. »
Pour la Chandeleur, le loup sort de son trou. Il fait trois tours, se gratte le bord de l'oreille et dit : pleuvoir ou neiger quarante jours d'hiver il y a encore. Pleuvoir ou non quarante jours d'hiver y sont.

Sylvie BECCHINO-BEAUDOUARD
Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine Culturel

La Presqu'île de Charme a sorti ses HABITS DE LUMIÈRES

Cette année, compte tenu de la crise sanitaire, de nombreuses manifestations autour de Noël auxquelles nous sommes très attachées n'ont pas pu avoir lieu. Pour pallier ce manque et afin de garder cette esprit de Noël qui ravit petits et grands, nous avons décidé d'illuminer la commune.

Les services municipaux et métropolitains se sont appliqués à décorer notre presqu'île pour assurer la féerie de Noël. Aussi, pendant toutes les vacances scolaires vous avez pu découvrir :

- La maison du Père Noël sous le kiosque de la place des Résistants,
- Les deux labyrinthes de sapins sur la place du Marégau et la place des Résistants,
- La place de l'Église et la placette de Procida,
- Les rond-point de Pin-Rolland,
- Etc.

Une émission en direct avec Top Fm (88.6) a lancé les illuminations de la Mairie. Entre dédicaces, résultats des concours de crèches et d'illuminations des maisons, nous avons parlé de nos traditions et écouté attentivement la prière du ravi en provençal.



Depuis la maison du Père Noël...



- Place de l'Eglise

Les lutins sont également passés voir les enfants qui ont déposé leurs lettres dans la boîte du Père-Noël. Près de 80 enfants ont reçu leur visite et se sont vu offrir un petit cadeau accompagné de confiseries.

Je tiens à remercier l'association la Mandréane qui a participé à l'achat des sapins et des décorations réalisées par nos deux fleuristes (Le Palmier, Patin Couffin).

Je remercie l'ensemble des élus de la commission animation qui ont participé à l'organisation de cet événement.

J'ai une pensée toute particulière pour nos agents communaux et métropolitains qui, dans un laps de temps très court, ont réussi à nous faire vivre la magie de Noël.

J'espère que petits et grands profiteront de cette belle période pour admirer les décorations mises en place sur l'ensemble de la commune.

Je vous souhaite à tous de passer de très bonnes fêtes de Noël.

Romain VINCENT
Adjoint au Maire chargé
de l'Animation culturelle et festive



Place des Résistants



Emission Top FM - Palmarès des concours



Place du Marégau

Palmarès du Concours de CRÈCHES

En raison de la situation sanitaire, le traditionnel concours de crèches dans la salle de l'Ermitage et à domicile n'a pas pu avoir lieu. Cette année nous avons choisi de mettre en concurrence les réalisations des candidats à domicile et de juger les oeuvres par le biais de photos. 16 personnes nous ont fait parvenir leurs photos.

Résultats du concours de crèches 2020 :

1er prix : Mme ROGNONE Christiane

2ème prix : Mme LANGLOIS Virginie

3ème prix : M et Mme LECONTE Patrick et Chantal

Prix coup de cœur : M. RANC Didier

Prix du décor : M. FRANCESCHINI Damien

Prix de la jeunesse : M. GAUTHIER Mathieu

Toutes nos félicitations aux artistes primés, sans oublier l'ensemble des participants.

Un grand merci à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

L'Atelier Provençal vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Le **BUREAU**
de l'Atelier Provençal



1er prix : Christiane ROGNONE



2ème prix : Virginie LANGLOIS



3ème prix : Chantal et Patrick LECONTE

Palmarès du Concours d'ILLUMINATIONS

Huit participants se sont inscrits au concours d'illuminations des maisons.

Le classement s'est fait en trois catégories :

• **1er prix de l'illumination de maison :** Sylvie GILLION et Antonin BAUCHET

• **1er prix de l'illumination de balcon :** L'immeuble du 20 quai Jean Jaurès

• **Coup de cœur du jury :** Mélanie DACHE

Chaque gagnant se verra offrir un panier garni confectionné par Michel et Marie-Jo du Domaine de l'Ermitage.

Un grand merci à tous les participants d'avoir joué le jeu des illuminations.

Romain **VINCENT**
Adjoint au Maire chargé
de l'Animation culturelle et festive



1er prix Illumination de maison : Sylvie GILLION et Antonin BAUCHET



1er prix Illumination de balcon : L'immeuble du 20 quai Jean Jaurès



Coup de coeur du jury : Mélanie DACHE

Calendrier de collecte JANVIER et FÉVRIER 2021

JANVIER 2021						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER 2021						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Semaines de collecte des déchets verts	Semaines de collecte des encombrants
Jours de non collecte	Jours de collecte des bacs à couvercle jaune (papier et carton)
Jours de collecte des ordures ménagères	Jours de collecte des bacs à couvercle gris et sacs gris (bouteilles et flacons en plastique)

TRIER - RECYCLER ses Déchets. Clin d'oeil sur la collecte du verre.

Le verre se trie et se recycle "à l'infini", encore faut-il le déposer dans les colonnes dédiées au verre !
Le recyclage du verre, c'est la transformation du verre en verre.

Les Mandréens ont trié **231 tonnes** de verre en 2019.
Cela représente 51 400 bouteilles de 75 cl.

Le tri du verre est aussi un geste solidaire :
1 tonne de verre collectée = 1 € pour la Ligue contre le cancer.
Don pour la ligue contre le cancer global du Var : 10 000 € par an.

Les colonnes sont visualisées sur internet et leur niveau de remplissage aussi !
Pour visionner si une colonne est pleine : <https://www.sittomat.fr/>

Pour commencer cette année, un jeu poème vous est proposé autour du verre.

**"Le pot de verre en vers de mots aux sons de verre".
Poème de 44 mots maximum.**

Avec la question suivante :
combien y-a-t-il (hors déchetterie) de collecteurs de verre sur la commune ?

Réponses sur :
nature83430@stmandrier.fr,
avant ce 21 janvier 2021.

Catherine DEFAUX
Adjointe au Maire chargée de la
Transition écologique et biodiversité

EMPLOI

Convention de **PARTENARIAT** : Pôle Emploi / Ville de Saint-Mandrier-sur-Mer

Le Pôle emploi de La Seyne-sur-Mer et la Commune de Saint-Mandrier-sur-Mer ont souhaité formaliser la mise en commun de leurs compétences et de leurs moyens afin d'offrir, dans le cadre de l'optimisation du maillage territorial, un premier niveau de service aux actifs et aux entreprises de la commune.

Il s'agit notamment d'aider les personnes les plus en difficulté et les moins mobiles à trouver sur place, à Saint-Mandrier, les informations les plus pertinentes pour leur projet d'accès à l'emploi.

Pôle emploi PACA accompagne et soutient cette démarche qui s'inscrit dans le cadre d'une dynamique territoriale en partenariat avec la Mission locale qui intervient également sur notre commune.

Le renouvellement de la convention marque la volonté des deux partenaires de poursuivre une collaboration qui existe depuis le 24 septembre 1992, date de la première convention signée entre les deux institutions.

Il s'agit de permettre :

- A toute personne en recherche d'emploi et résidant dans la commune d'avoir accès, par le biais d'un conseil personnalisé, aux offres de Pôle emploi et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans le cadre de la mission de suivi de notre Bureau Municipal de l'Emploi (BME).
- A toute entreprise implantée sur la commune d'être mise en relation avec les équipes professionnelles du Pôle emploi de La Seyne-sur-Mer dans le cadre de leurs recrutements, mais aussi de pouvoir anticiper les embauches notamment de saisonniers dès le début de l'année.

Un seul Numéro : 04 94 11 51 61

(Source : Convention de **PARTENARIAT** : Pôle Emploi / Ville de Saint-Mandrier-sur-Mer)

Laure PICHARD
Conseillère Municipale déléguée Emploi/Commerce

Essor **ECONOMIQUE**

Dans le métier du bâtiment depuis 32 ans, Thibaut DAIRINE a eu à cœur, en avril 2020, de créer son activité de Maîtrise d'œuvre et conduite de travaux. Cette activité concerne tous les travaux de rénovation, d'extensions mais également de constructions neuves. Dans un projet de travaux, sa mission consiste à démarcher les artisans nécessaires à la réalisation de ce dernier, à coordonner et piloter les travaux à effectuer.

Il est une aide précieuse pour ses clients, qui n'ont qu'un seul interlocuteur pendant la durée de leurs travaux. Détenteur d'une assurance décennale en Maîtrise d'œuvre et pilotage de chantier et diplômé Coordonnateur Sécurité de l'APAVE, il se doit également d'imposer la sécurité sur le chantier, en plus du gage de qualité que lui a apporté l'expérience.

Domicilié à Saint-Mandrier-sur-Mer, il exerce aussi dans les départements limitrophes.
(ETSDAIRINE : Thibaut DAIRINE - 06.66.96.06.86 - etsdairaine@gmail.com)



Thibaut DAIRINE

Maître d'œuvre - OPC - Coordonnateur sécurité

13, avenue Maréchal LECLERC
83430 SAINT MANDRIER SUR MER
Tél.: 06.66.96.06.86

etsdairaine@gmail.com

Le mot de l'opposition

Parce qu'il faut toujours conserver la foi en l'avenir et espérer le meilleur pour demain, quelles que soient les circonstances et les difficultés, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2021.

Des vœux d'espoir avant tout, l'espoir de voir la crise sanitaire s'estomper, l'espoir de retrouver les plaisirs d'une vie sociale et de partage mise à mal par une difficile mais nécessaire distanciation. Espoir, pour toutes celles et tous ceux qui ont été cruellement frappés par ce redoutable virus et ses conséquences mais aussi par les épreuves de la vie, de retrouver la sérénité.

Des vœux de paix, de fraternité et d'apaisement pour une société qui semble chaque jour un peu plus se fragmenter et douter.

Des vœux de réussite et d'accomplissement dans vos entreprises, des vœux de bonheur enfin, au travers des grandes et des petites joies du quotidien et de la vie familiale.

Cette nouvelle année c'est également l'occasion pour nous de fêter notre premier anniversaire. Celui du rassemblement de Mandréennes et de Mandréens profondément attachés à Saint Mandrier, partageant la même volonté, au-delà de leurs différences, de démarche de participation citoyenne fondée sur une cohérence environnementale.

Une année au cours de laquelle La Vague Mandréenne a recueilli plus d'un tiers des voix lors des élections municipales. Un score admirable pour une initiative aussi jeune. Un an plus tard, La Vague est toujours là, elle n'a pas été emportée par le ressac comme s'en gaussaient certains, prédisant avec malice la disparition de ce mouvement de bobos, écolos, bricolos, parigots. Qualificatifs dont on peine à trouver et à donner une juste définition mais qui, dans la bouche de ceux qui les prononcent, sonnent comme une insulte inacceptable et inadmissible à l'égard des Mandréennes et Mandréens qui animent ou accordent leur soutien à La Vague Mandréenne.

La Vague est là et bien là et elle résistera contre vents et marées à l'adversité. Parce que le quotidien et l'avenir de Saint Mandrier et de ses habitants sont une motivation qui permet de dépasser les attaques personnelles. Quelles peuvent être les motivations de femmes et d'hommes qui se font publiquement traiter de menteurs, d'incompétents ou d'irresponsables simplement parce qu'ils osent exprimer une voix ou une politique différente ? Sont-ils ou ont-ils été des professionnels négligents et inconséquents ? Sont-ils des citoyens irrespectueux ? Peut-on et doit-on les blâmer et les vilipender parce qu'ils n'ont pas 25 ans d'expérience de gestion communale ? Ils n'ont pour seule ambition que de servir leurs concitoyens dans un esprit d'ouverture et de bienveillance.

La Vague sera encore là en 2021 pour faire avancer ses idées, vos idées, et défendre sa vision, votre vision de l'avenir. Vous pouvez compter sur notre engagement.

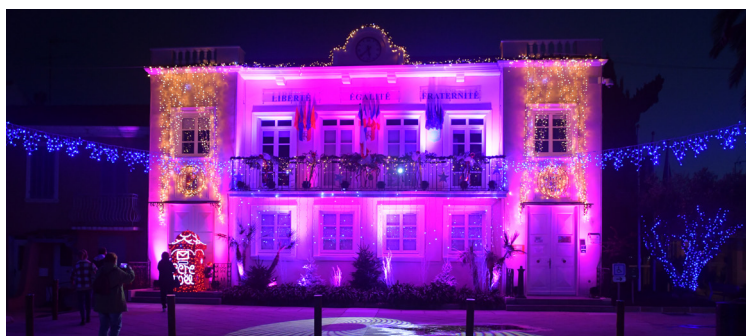
Nous vous souhaitons de connaître le meilleur au cours de cette nouvelle année.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre Calmet, Denis Clave, Philippe Dézéraud, Jean-Ronan Le Pen, Nolwenn Montagny

Quelques PRÉCISIONS :

En cette période de Noël, je ne répondrai pas aux élus de l'opposition, préférant, au nom de notre équipe "Union pour Saint-Mandrier" de Marégau à Cépet, vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous donner rendez-vous à l'AN QUE VEN !

Le Maire,
Gilles VINCENT

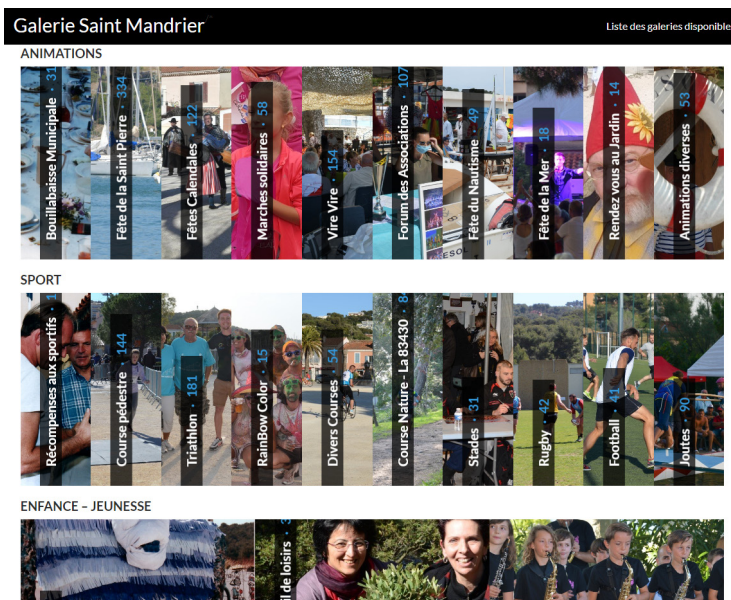


La PHOTOTÈQUE de Saint-Mandrier

C'était un de nos objectifs. Rassembler toutes les photos de Saint-Mandrier que nous avions en archives afin d'en faire profiter tous les Mandréens. C'est désormais chose faite. Vous pouvez consulter cette galerie de photos depuis le site Internet de la Ville, www.ville-saintmandrier.fr rubrique "Phototèque" (en un clic !).

Si vous détenez quelques clichés susceptibles d'y être intégrés, adressez les à vecieite@ville-saintmandrier.fr

Gilles VINCENT
Maire



ASSOCIATIONS - LOISIRS - SPORTS



Écrire en **CUNÉIFORME** sur des tablettes d'argile

Dans le cadre du programme d'Histoire-Géographie, principalement lors du thème 1 qui traite de "La longue histoire de l'humanité et des migrations", les élèves de 6^{ème} y découvrent les premières migrations humaines mais également les premières civilisations du Proche-Orient. Vers 3 500 av.J.C, les premières écritures apparaissent.

Avec les deux classes, nous avons organisé des petits ateliers autour de l'écriture cunéiforme et de la civilisation mésopotamienne.

Tous les élèves étaient invités à écrire sur une vraie tablette d'argile des caractères cunéiformes : clou et chevrons. Ils ont donc écrit leurs premières tables de multiplications sumériennes, celle de 10 en particulier. Ils ont découvert que les sumériens comptent avec un système sexagésimal, c'est-à-dire à base 60, comme notre décompte du temps, dont on trouve ici l'origine.

L'entraide a été au rendez-vous ! Car il faut des qualités en calcul mais aussi en écriture ! Chaque élève a pu repartir avec sa tablette.

Mme **GSTALTER**
Professeur d'Histoire Géographie

Les 3^{èmes} réécrivent une lettre de **POILUS**

Dans le cadre du programme d'histoire, les classes de 3^{ème}A et de 3^{ème}B ont été invitées à choisir une lettre de poilus, écrite pendant la guerre de 1914-1918 et d'imaginer une présentation possible originale.

Il leur avait été présenté auparavant de vraies lettres de poilus qu'ils ont pu toucher, lire, ouvrir et découvrir. Ainsi, portés par cette dynamique, ils ont réalisé de superbes lettres à partir de recueils de lettres authentiques. Le résultat est saisissant et intéresse les plus jeunes du collège qui peuvent découvrir ces lettres dans la salle d'histoire-géographie.

Bravo à tous !

Mme **GSTALTER**
Professeur d'Histoire Géographie



L'Atelier **SYMPA**

Comme nous n'aurons pas l'occasion de nous voir début janvier, je voudrais tout de même vous souhaiter une très bonne année 2021, pour vous et tous les vôtres, en espérant pouvoir dire rapidement "bye bye " à la COVID 19.

Alors, dès que possible, retrouvons-nous au sein de l'Atelier Sympa pour apprendre, créer et partager. Dès que cela sera possible, dans de bonnes conditions, je vous en informerai.

Bon courage à toutes et tous, gardons espoir et protégeons nous en portant notre masque .

Pas de bisous, pas de câlins mais un geste du coude.

Marie-Claire **TAUPENAS**
Présidente Atelier Sympa

HORIZON VOILES

Notes de Voyage

Le 15/7/2020

Suite du feuilleton de l'été....

Après une navigation toute la journée, avec une forte houle clapoteuse au près, nous doublons le cap Sportiviento à 17h. Cap plein ouest pour faire le tour du pied de la botte italienne avant de remonter plein Nord sur le détroit de Messine. Nous totalisons 484 miles depuis notre départ de Trogir. Messine est à 40 miles, nous aurons atteint la moitié du parcours.

Après le passage du cap Sportiviento, la mer se calme peu à peu, mais le vent tourne, et on l'a toujours dans le pif !

Comité d'accueil des dauphins qui viennent par dizaines nous accompagner et faire des sauts et des pirouettes. Spectacle !

Sur bâbord, nous apercevons l'Etna qui fume à son sommet.

Nous surveillons les cargos, les pêcheurs, et nous nous engageons dans le détroit qui se resserre jusqu'à Messine sous grand voile arrisée à 1 ris appuyée de nos 2 moteurs. MANGO TANGO passe le détroit à 23 h 30. Cap plein Nord au 000. Nous devons faire du fuel avant la remontée de la Thyréniennne.



Je prends mon quart à 1h30. Jean Paul avait rejoint sa couchette, Pascale me réveille.

2h30, le croissant de Lune un peu jaune commence à s'éclaircir sur tribord mais les étoiles ont disparu, cachées par les nuages. MANGO TANGO glisse dans la nuit, poussé plein vent arrière sous grand voile.

Richard **PEAUDEVIGNE**
Skipper du MANGO TANGO

Bilan de l'été 2020 du CCFF

Le Comité Communal des Feux de Forêts a assuré, du 15 juin au 18 septembre, ses missions d'information, de surveillance et de prévention. Il compte à ce jour 45 membres, dont 10 femmes. Nous avons connu 4 départs de patrouilleurs et 12 arrivées cette année. L'âge moyen des patrouilleurs est de 61 ans. Il est donc nécessaire que, tous les ans, de nouveaux bénévoles rejoignent ses rangs. Grâce à cet effectif, le CCFF a assuré 96 patrouilles soit 1 250 heures de bénévolat déployées sur le terrain.

La météo a été clémente du fait de l'absence de vent violent. Nous avons toutefois connu 30 jours de risque sévère (orange) et 15 jours de risque très sévère (rouge) dont 2 extrêmes. Aucun départ de feu n'a été à déplorer.

Le Var a été dans l'ensemble plutôt épargné par les incendies : 14 au lieu de 84 soit 45 ha au lieu de 116 ha en 2019. Ce ne fut pas le cas pour les Bouches du Rhône où 1 449 ha de forêt ont été incendiés cet été sur un total de 2 142 ha pour l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Nous devons, comme chaque année, regretter que les promeneurs ou joggeurs ne respectent pas les consignes et mettent leur vie en danger. Il est rappelé que les secours aériens n'interviennent pas quand des personnes sont dans le secteur de l'incendie. Un canotier large jusqu'à 6 tonnes d'eau.

Merci à tous les patrouilleurs

Le bureau
Contact : Le Président délégué **Jean DELESTRAD**
Tél : 0612300430
Mail : ccff83430@gmail.com



Marchons vers L'ÉCOLE : 2020-2021

Comme nous vous l'indiquions dans le Mandréen du mois d'octobre 2020, les bénévoles de l'Association de protection de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie de la presqu'île de Saint-Mandrier (APE) restent mobilisés pour l'opération "Marchons vers l'école" pour la période scolaire 2020-2021.

Cependant, les consignes du 10 décembre dernier mises en place par les pouvoirs publics pour lutter contre la COVID-19, repoussent au 20 janvier, au mieux et si les conditions sanitaires le permettent, la possibilité de redémarrer l'opération "Marchons vers l'école".

L'APE, donnant évidemment la priorité à la santé des enfants et des accompagnateurs, reporte donc le démarrage de l'opération "Marchons vers l'école" au mois de janvier 2021 afin de limiter les risques de propagation de l'épidémie de Coronavirus dans notre commune.

De nouvelles informations sur le calendrier de reprise des circuits seront communiquées aux parents en fonction de l'évolution de la COVID-19 et des directives gouvernementales.



Si l'objectif est de limiter au maximum les contacts, il n'y a pas de limitation à faire de l'activité physique chez soi, à l'intérieur ou dans son jardin, si votre condition physique et votre santé vous le permettent. D'ailleurs, une pratique



minimale d'activités physiques dynamiques est recommandée pour tous par l'Organisation Mondiale de la Santé, correspondant à 1 heure par jour pour les enfants et les adolescents, et à 30 minutes par jour pour les adultes (<https://www.who.int/fr/news-room/q-a-detail/being-active-during-covid-19>).

La COVID-19 a chamboulé nos vies en 2020, mais cela n'empêche pas les membres du conseil d'administration de l'APE de regarder l'avenir avec confiance et de vous souhaiter une très bonne année 2021. Que cette nouvelle année soit meilleure que l'année passée et que nous soyons enfin débarrassés du coronavirus. Bonne année à vous.

Le Conseil d'administration de l'APE.

Pointus et patrimoine au chevet du MANCHOT

Tout d'abord, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2021.

Comme vous le savez, « Le Manchot » est amarré dans le port de Saint-Mandrier depuis le 26 octobre 2019.

C'est un bateau de tradition grée de voiles latines. Il a été construit à Toulon en 1956 et mesure 8m sur 2,90m.

Ce pointu sera le fer de lance de notre association et participera à toutes les festivités dans et en dehors la rade de Toulon. Il servira aussi de formation et d'information sur le patrimoine maritime.

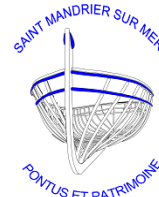
Ce pointu a besoin d'une importante rénovation pour sa mise en conformité avec un coût très élevé pour le faire naviguer en toute sécurité.

Pour une restauration du pointu "Le Manchot", soutenez-nous.

Nous avons mis en ligne une cagnotte sur www.helloasso.com (mot-clé "pointu" dans la barre de recherche du site). Vous pouvez y faire vos dons ou par chèque à l'ordre de Pointus et Patrimoine à l'adresse suivante : M. Gérald Polito, Président de l'association Pointus et Patrimoine - 4, Impasse de la Beaumette, 83430 Saint-Mandrier.

Vous avez droit à un crédit d'impôt de 66% sur le montant de votre don.

En vous remerciant par avance pour votre participation à ce magnifique projet.



Gérald POLITO
Président
de Pointus et Patrimoine

PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES
Année scolaire 2021 / 2022

1^{ère} année de MATERNELLE
des enfants nés en 2018

Du lundi 11 janvier 2021
au vendredi 12 février 2021

au SERVICE SCOLAIRE - GUICHET UNIQUE :
09.67.51.98.08
Les Jardins d'Hydra
à côté du complexe scolaire Louis Clément

LUNDI - MARDI - JEUDI ET VENDREDI
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

PERMANENCE EXCEPTIONNELLE :
Mercredi 10 février 2020 de 13h30 à 17h00

PIÈCES À FOURNIR :

- Dossier d'inscription
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat médical
- Pour les enfants hors commune : dérogation de la commune de domicile
- Jugement de divorce en cas de séparation



HÔTEL DE VILLE
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60



www.ville-saintmandrier.fr
Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

La mairie de Saint-Mandrier-Sur-Mer et Les Petits Écrans
présentent

Pour les 18/25 ans,
une place achetée = une place offerte*

*réservée aux mandréens de 18 à 25 ans
(un justificatif peut vous être demandé à la caisse de votre cinéma)



CINÉMA MARC BARON
SQUARE MARC BARON
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

RETROUVEZ LE PROGRAMME SUR LESPETITSECRANS.FR



LES PETITS ÉCRANS